

## Financement pluriannuel initial

|   |   |
|---|---|
| <b>Résultat stratégique</b>   | Les Canadiens partagent, expriment et apprécient leur identité canadienne   |
| <b>Lien à l'architecture d'alignement des programmes du ministère</b> | Programme 2.1 : Appartenance au Canada, Sous-Programme 2.1.6 : Les jeunes s'engagent  |
| <b>Nom du bénéficiaire</b>  | Fondation Michaëlle Jean<br><a href="http://www.fmjf.ca/fr/">http://www.fmjf.ca/fr/</a>   |
| <b>Date de mise en œuvre</b>  | 1 <sup>er</sup> octobre 2010  |
| <b>Date d'échéance</b>  | 31 mars 2020  |
| <b>Description</b>  | <p>La Fondation Michaëlle Jean est un organisme canadien à but non lucratif qui incite les communautés à se servir de l'art et de la créativité pour encourager et promouvoir la participation et le dialogue des citoyens, en particulier chez les jeunes.</p> <p>Les objectifs de la Fondation sont, entre autres, les suivants : accroître la sensibilisation aux arts et mettre en œuvre leur pouvoir créateur afin de générer un Canada davantage novateur, civiquement engagé et harmonieux sur le plan social; rehausser les réseaux et les liens de collaboration qui mettent en relation les arts et les communautés de création avec d'autres secteurs de la société; faire la promotion d'initiatives locales et nationales afin de créer un nouveau discours et une nouvelle image de marque autour de la culture canadienne pour permettre de mieux communiquer la valeur des arts et de la créativité au grand public; et favoriser l'habilitation de jeunes et d'artistes émergents dans leurs efforts visant à utiliser les arts comme outil pour surmonter les difficultés auxquelles se heurtent leurs quartiers et leurs communautés.</p> <p>Afin d'atteindre ces objectifs, la Fondation fournira des programmes dans les domaines des communautés de création, de l'action de la jeunesse et de la démocratie. De cette façon, les programmes allieront le soutien des initiatives de la collectivité aux forums de discussion ainsi qu'à la promotion de la participation de la population par le biais des médias sociaux.</p> |
| <b>Montant total du financement approuvé</b>                          | 10 000 000  |
| <b>Montant total du financement reçu</b>                              | 4 422 287 <sup>1</sup>  |
| <b>Financement prévu en 2015-2016</b>                                 | S.O.  |
| <b>Financement prévu en 2016-2017</b>                                 | S.O.  |
| <b>Financement prévu en 2017-2018</b>                                 | S.O.  |
| <b>Sommaire des plans annuels du bénéficiaire</b>                     | <p>Voici les cinq initiatives sur lesquelles la fondation bâtit son organisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Programme d'action jeunesse communautaire</b> : En collaboration avec les collectivités de partout au Canada, la Fondation encourage des jeunes de milieux défavorisés à utiliser les arts pour s'engager activement dans leur collectivité.</li> </ul>  |

<sup>1</sup> Le total des subventions ne dépassera pas 10 millions de dollars pour la période allant de 2010-2011 à 2019-2020.

|  |   |
|--|---|
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Espaces créatifs</b> : Avec l'appui des secteurs privé et public, la Fondation travaille à augmenter les espaces virtuels et physiques où les jeunes à l'esprit créateur peuvent échanger des idées et talents, et agir pour améliorer leur collectivité.</li> <li>• <b>Forum Le pouvoir des arts</b> : La Fondation anime et participe à des dialogues, ateliers et forums dans l'ensemble du pays en vue de partager des connaissances et d'encourager un dialogue national sur le pouvoir créateur des arts pour agir et susciter des changements dans les collectivités.</li> <li>• <b>Bourses</b> : Afin de favoriser l'échange intergénérationnel d'idées, de perspectives et d'expériences, la Fondation fait le lien entre des jeunes de milieux défavorisés engagés dans leur collectivité et des mentors. Des bourses sont également offertes pour financer le programme de mentorat.</li> <li>• <b>Jeunes entrepreneurs culturels</b>: La Fondation offre un financement de démarrage et du mentorat aux jeunes qui veulent créer une entreprise culturelle dans leur communauté.</li> </ul> |
|--|---|

|   |   |
|---|---|
| <b>Résultat stratégique</b>   | Les Canadiens partagent, expriment et apprécient leur identité canadienne   |
| <b>Lien à l'architecture d'alignement des programmes du ministère</b> | Programme 2.3 : Langues officielles, Sous-Programme : Programme Développement des communautés de langue officielle  |
| <b>Nom du bénéficiaire</b>  | Fonds de dotation – Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques<br><a href="http://www.icrml.ca/fr">http://www.icrml.ca/fr</a>   |
| <b>Date de mise en œuvre</b>  | 20 mars 2002  |
| <b>Date d'échéance</b>  | À perpétuité  |
| <b>Description</b>  | <p>Grâce à un fonds de dotation de 10 millions de dollars du ministère du Patrimoine canadien, l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques (ICRML) a été créé en mars 2002 dans le but de devenir un centre national d'expertise afin de mieux comprendre les défis que doivent relever les communautés de langue officielle en situation minoritaire ainsi que les tendances qui se manifestent dans leur environnement. Même s'il est logé à l'Université de Moncton, la mission de l'Institut est d'envergure nationale. Au moyen des recettes que génère ce Fonds et d'autres sources, il accomplit des activités de recherche sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire.</p> <p>L'Institut vise à accroître la recherche sur les questions liées aux communautés de langue officielle en situation minoritaire. L'accroissement et l'amélioration des recherches permettront de s'assurer que les chefs de file des collectivités et les fonctionnaires responsables de l'élaboration des politiques publiques comprennent bien les enjeux qui touchent au développement des minorités francophones et anglophones du Canada.</p> |
| <b>Montant total du financement approuvé</b>                          | 10 000 000  |
| <b>Montant total du financement reçu</b>                              | 10 000 000  |
| <b>Financement prévu en 2015-2016</b>                                 | S.O.  |

|   |   |
|---|---|
| <b>Financement prévu en 2016-2017</b>             | S.O.  |
| <b>Financement prévu en 2017-2018</b>             | S.O.  |
| <b>Sommaire des plans annuels du bénéficiaire</b> | L'ICRML publie un rapport annuel de ses activités et de son rendement et le dépose au ministère du Patrimoine canadien au plus tard six mois après la fin de l'exercice financier en cours. |